

PRINTEMPS-ÉTÉ/2024

# SYNDISCOPE

JOURNAL DES EMPLOYÉ(E)S DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SECTION LOCALE 1244

DANS CE  
NUMÉRO

Mot de la présidente

p. 2

REER+ du Fonds de Solidarité -

Communication - Augmentations  
salariales

p. 3

Besoin de responsables locaux

p. 11

Les grandes lignes de la sécurité  
d'emploi

p. 5

Suggestions littéraires

p. 13

L'équilibre de vie

p. 8

Dates à retenir

p. 17

Les risques psychosociaux

p. 10



Source: pixabay

## **Mot de la présidente**

Après l'hiver, voilà le printemps qui a rapidement pris des airs d'été. Alors que la nature se réveille et que la végétation s'anime, au grand dam des allergiques, il n'y a pas que le pollen qui nous gratte le fond de la gorge.

Nos augmentations de salaires attendues comme le premier jour où on peut sortir dehors pas de manteau nous démangent de par leur absence. Les jours s'allongent jusqu'au solstice d'été, l'attente aussi. Comme un bon jardinier, l'équipe syndicale fait le nécessaire pour voir fleurir notre salaire. Comme pour de bons semis, vaut mieux deux griefs plutôt qu'un seul.

D'ici là, bonne saison ensoleillée.

Anne-Marie Desbiens



Source: pixabay





Source: corelens

## **Communication**

### **Augmentations salariales – juin 2024**

Vous aurez sûrement remarqué que les augmentations de salaire appliquées le 1er mai dernier (2024) ne correspondaient qu'à la majoration minimum prévue dans notre Convention collective et non à la PSG + 0,5 % comme cela aurait dû être.

En effet, malgré les nombreuses communications à cet effet avec l'Employeur, celui-ci dit attendre une confirmation du ministère de l'Enseignement supérieur, bien que l'équipe syndicale lui ait transmis la confirmation du Conseil du trésor sur les taux octroyés au secteur public (PSG). Le Comité de griefs a déposé non pas un, mais bien deux griefs, soit un concernant les augmentations salariales de 2023 et un second pour celles de 2024.

Un des arguments avancés par l'Employeur est le fait que les conventions collectives du secteur public n'étaient pas signées. Tout d'abord, que les conventions collectives soient signées ou non, à partir du moment où il y a une entente de principe adoptée par les membres, les taux négociés pour les augmentations de salaire sont établis. Il faudrait être un employeur de bien mauvaise foi pour changer après entente une telle chose. Bien que l'entente de principe contienne les éléments négociés sans pour autant représenter le texte exact qui sera inscrit à la convention collective, la rédaction des textes pour celle-ci ne vient pas changer un pourcentage d'augmentation salariale négocié et adopté par les deux parties. Également, comme vous l'aurez peut-être entendu dans les différents médias, les signatures des conventions collectives du secteur public sont en cours.

En effet, selon un article du Devoir paru le 6 juin 2024 (<https://www.ledevoir.com/societe/814383/quatre-syndicats-front-commun-signent-ces-jours-ci-conventions>), certaines entraient en vigueur dès le dimanche 9 juin 2024. Les arguments de l'Employeur commencent à s'effriter. D'ailleurs, lors du Comité de liaison du Conseil provincial du secteur universitaire du SCFP au début de juin, l'équipe syndicale a été informée que l'UQTR aurait commencé à verser les rétroactions salariales et l'UQAM a conclu une entente de principe tout récemment dans laquelle l'Employeur a tout simplement consenti un taux d'augmentation salariale identique à la PSG pour 2024, indiquant ainsi que ce taux est bel et bien connu.

### SECTION LOCALE 1244

Alors qu'il est annoncé que les personnes salariées du secteur public recevront les montants dus d'ici 45 à 90 jours selon le cas, nous n'avons toujours aucune nouvelle ou réponse de l'Employeur quant au versement des montants qui nous sont dus.

Membres du SEUM1244, ça ne vous choque pas une telle attitude de notre employeur? L'Université de Montréal qui se veut une université du monde faisait assurément allusion à la notion d'internationalité avec ce mot et non pas à SON monde. Notre convention collective sera échue dans un an, nous serons à notre tour en négociation. Nous n'arrivons même pas à obtenir ce que nous avons négocié la dernière fois et il faudra bientôt recommencer, avec ce même employeur qui tarde à nous verser nos dus. Devons-nous nous rappeler également que le dernier exercice du maintien de l'équité salariale, en retard de plusieurs années, n'est toujours pas complété? Assez c'est assez. Montrons à l'Employeur qu'on ne niaise pas les membres du SEUM1244.

Pour devenir une personne déléguée :

[https://www.seum-1244.com/wp-content/uploads/2022/09/Formulaire\\_delegue\\_syndical-2022\\_form.pdf](https://www.seum-1244.com/wp-content/uploads/2022/09/Formulaire_delegue_syndical-2022_form.pdf)

Pour plus d'information sur le rôle et les responsabilités d'une personne déléguée, consultez les [Statuts et règlements](#) ou écrivez-nous! [seum1244@umontreal.ca](mailto:seum1244@umontreal.ca)



Source: pixabay



## **Les grandes lignes de la sécurité d'emploi – Article 28**

**Oswaldo Portillo**

**Responsable au mouvement du personnel**

Chaque année, tel que stipulé à l'annexe « D » de la convention collective, l'Employeur peut procéder à des abolitions de postes avec titulaires. Notez bien qu'on parle de postes et non d'employés. Cela signifie que s'il y a trois postes similaires (fonction, statut, quart de travail) dans un même secteur et que le gestionnaire veut en abolir un, il devra abolir le poste occupé par l'employé ayant le moins d'ancienneté (date d'ancienneté au 1244).

La date d'abolition effective de ces postes est entre la mi-août (fin du moratoire de l'article 9.14) et le 30 avril de l'année suivante. Généralement, les gestionnaires commencent à informer les employés concernés par une abolition au cours du mois mai ou juin. Durant le mois de juin, la DRH organise une rencontre avec les employés abolis à laquelle le Syndicat assiste, afin d'expliquer le processus qui s'appliquera à leur situation. De plus, une autre rencontre individuelle a lieu vers la fin août ou juste avant la date d'abolition, afin d'offrir les postes disponibles, selon la situation de chaque personne. Si plusieurs employés ont la sécurité d'emploi sur la même classe salariale, statut et le même quart de travail, les employés feront leur choix par ancienneté.

**Pour avoir la sécurité d'emploi, il faut avoir accumulé l'équivalent de vingt-quatre (24) mois et plus de service actif à temps complet sur un ou des postes réguliers.** Les congés sans solde et les arrêts de travail pour maladie ne sont pas comptabilisés.

**Si vous avez la sécurité d'emploi**, voici un bref résumé des principales étapes du processus :

1. **Poste équivalent** : Si un poste de même classe salariale, statut et du même quart de travail existe, vous y serez replacé. Le poste doit respecter la classe salariale et non le titre de la fonction. L'important, c'est que vous répondiez aux exigences du poste. Il est également possible qu'on vous offre un poste sur un quart différent, mais c'est très rare et dans ce cas, c'est vous qui décidez. Un refus sur un quart de travail différent n'a pas de conséquences. Si plusieurs postes équivalents sont disponibles, vous pourrez choisir et vous aurez une période d'essai. Si vous refusez ce remplacement, vous êtes réputé avoir démissionné. De plus, vous n'êtes pas obligé d'accepter un poste à plus de 50km de votre lieu de travail habituel.

### SECTION LOCALE 1244

**Exemple simplifié** : Marie était TGDE à la FAS-Chimie. Elle a occupé un poste régulier durant 5 ans. Malheureusement, ce poste a été aboli. Elle a eu une rencontre avec sa gestionnaire qui lui a expliqué et remis une lettre, afin de lui confirmer l'abolition de ce poste. Suite à la rencontre de juin, Marie a une rencontre individuelle vers la fin août avec la DRH et le Syndicat pour se faire offrir des choix de postes équivalents. Elle a le choix entre un poste de TGDE en médecine ou en physique. Elle opte pour celui en physique. Marie aura une période d'essai de 60 jours rémunérés durant laquelle elle pourrait se désister ou ne pas être confirmée. Si elle est confirmée le processus de remplacement prend fin. Pour changer de poste, elle devra postuler.

2. **S'il n'y a pas de poste équivalent**, alors on vous proposera d'opter entre le remplacement provisoire ou la supplantation. **Le remplacement provisoire** est souvent privilégié, puisque la supplantation est définitive, car il n'y a pas de période d'essai. De plus, il arrive que la personne reste à son poste aboli, mais si ce n'est pas possible, elle pourrait faire un mandat de remplacement ou de surcroît de travail ailleurs. Cela dépendra des besoins à ce moment. La limite du 50km du lieu de travail habituel s'applique aussi. Durant tout ce temps la DRH doit retenir tout poste devenu vacant ou créé qui serait équivalent et il doit vous être offert.

**Exemple simplifié** : La DRH n'a aucun poste équivalent à proposer à Marie. Marie opte pour le remplacement provisoire. La DRH lui propose d'aller remplacer un poste vacant de TGDE en musique ou en histoire. Elle opte pour le département d'histoire. Elle remplacera sur le poste jusqu'à son comblement, le retour du titulaire ou que la DRH lui trouve un poste équivalent. Si à la fin de ce remplacement provisoire la DRH n'a toujours pas de poste équivalent, un autre remplacement provisoire pourrait lui être offert.

Au bout d'un an sans avoir pu trouver de poste équivalent, la DRH aborde avec le Syndicat la possibilité d'envoyer l'employé en **recyclage**. Cela signifie de l'envoyer suivre une formation pour occuper un poste équivalent qui sera créé ou vacant prochainement.

Si la personne opte pour **la supplantation**, c'est l'article 30 qui s'applique, mais il est très rare d'y faire appel. Les deux premières étapes sont la supplantation de la personne ayant le moins d'ancienneté dans la fonction et si ce n'est pas possible, alors la supplantation se fait dans la classe salariale. En résumé, on vous proposera toute fonction de votre classe salariale pour laquelle on considère que vous répondez aux exigences.



### SECTION LOCALE 1244

**Exemple simplifié** : Marie opte pour la supplantation, suite à l'abolition de son poste. La DRH sort la liste des employés occupant la même fonction que Marie et détermine quel poste est occupé par l'employé ayant le moins d'ancienneté. C'est cette personne qui sera supplantée par Marie.

Quand il n'y a pas de poste équivalent, une personne abolie peut aussi décider de ne pas opter entre ces deux options et prendre l'**indemnité de séparation** ou être mise à pied et inscrite sur la liste de rappel. Voir article 28.09.

**Si vous n'avez pas la sécurité d'emploi**, à part quelques exceptions, c'est l'article 30 qui s'appliquera à vous. Voir les détails plus haut au deuxième paragraphe du point #2.

Peu importe la situation, le Syndicat vous accompagnera tout au long du processus.



Source: Pexels

### SECTION LOCALE 1244



Source: pixabay

## L'équilibre de vie

### Comité SST

Les différentes sphères de vie sont :

- Personnelle (sommeil, alimentation, hygiène, santé, détente, loisirs, etc.);
- familiale (relations avec conjoint, enfants, parents, frères, sœurs);
- sociale (relations avec les amis, activités sociales, sports d'équipe);
- professionnelle / académique / bénévolat;
- vie domestique (tâches ménagères, achats, préparation des repas, etc.)

L'équilibre entre les sphères de vie permet de maintenir le cap sur ce qui est vraiment important et être à l'écoute de ses différents besoins. Pour ce faire, il faut :

- Avoir une bonne connaissance de soi et de ses besoins,
- observer si nos actions sont conséquentes avec nos besoins et nos valeurs,
- réorienter notre quotidien en fonction de nos priorités.

L'équilibre ne veut pas dire être toujours équilibré. Il n'y a pas de mal à mettre plus de temps sur l'une ou l'autre de ses sphères de vie quand celle-ci l'exige (ex. : un comptable durant le temps des impôts), et quand on sait que cette situation demeurera temporaire. Il faut alors accepter le fait que la vie est ponctuée de déséquilibres temporaires et trouver des façons de passer à travers ces périodes.

Toutefois, lorsque la situation perdure ou que l'on consacre, de façon régulière, tout notre temps à un seul secteur ou deux de notre vie, il y a de nombreux risques, notamment celui de se retrouver bien mal pris le jour où nous vivrons un échec dans ce secteur. Ce genre de situation peut mener à de grands stress et entraîner une perte de confiance en soi. Quelqu'un qui s'est investi dans toutes les sphères de sa vie sera plus outillé pour traverser une crise.

Enfin, il arrive aussi parfois à certaines personnes de trop s'investir et de vouloir toujours « donner son 110 % »! Malgré la popularité de cette expression, il n'est pas souhaitable de vouloir en faire trop. Il est la formulation d'objectif réaliste qui permet d'être équilibré.



## SECTION LOCALE 1244



Source: pixabay

### LES BIENFAITS D'UNE VIE ÉQUILBRÉE :

- Plus de facilité à trouver du temps pour les activités significatives;
- augmentation de la confiance en soi;
- meilleur sentiment de compétence;
- meilleur sentiment de maîtrise sur sa vie;
- croissance personnelle;
- davantage d'autonomie;
- meilleures relations interpersonnelles;
- plus d'énergie au travail donc plus de satisfaction au travail et ainsi plus de productivité au travail et une meilleure réussite professionnelle.

### LES CONSÉQUENCES POSSIBLES D'UNE VIE DÉSÉQUILBRÉE :

- Stress;
- fatigue, épuisement;
- diminution de la confiance en soi;
- faible autonomie;
- sentiment d'être dépassé;
- faible croissance personnelle;
- appauvrissement des relations interpersonnelles significatives;
- diminution du sentiment de compétence.

\*Source: Impact Réadaptation



Source: Pexels

## SECTION LOCALE 1244



Source: Getty Images

# Les risques psychosociaux

## Comité SST

On entend parler de plus en plus de risques psychosociaux un peu partout, mais quels sont-ils, d'où viennent-ils et sommes-nous prêts à y faire face?

Selon l'INSPQ, les risques psychosociaux (RPS) liés au travail sont définis comme des facteurs qui sont reliés à **l'organisation du travail, aux pratiques de gestion**, aux **conditions d'emploi** et aux **relations sociales** et qui augmentent la probabilité d'engendrer des effets néfastes sur la santé physique et psychologique des personnes exposées.

Les principaux facteurs psychosociaux reliés au travail sont :

- La charge de travail;
- L'autonomie décisionnelle;
- La reconnaissance au travail;
- Le soutien social des gestionnaires et des collègues;
- Le harcèlement psychologique;
- L'information et la communication.

Pour ne nommer que ceux-ci.

Certains facteurs de risques psychosociaux, séparément ou en combinaison, peuvent influencer la santé physique et psychologique des travailleuses et travailleurs. C'est pourquoi il est important d'être attentif à ces risques en milieu de travail, pour éviter une dégradation de votre santé globale.

Ces facteurs doivent être pris en considération et en prévention et être traités au même titre que les risques physiques au travail. Les milieux de travail doivent demeurer vigilants face à ces derniers.

Prenez le temps de les identifier et de prendre conscience de votre environnement de travail.

Soyons bienveillant(e)s les un(e)s avec les autres et à l'écoute. Prenons le temps de s'arrêter et de réfléchir. Trouvons des solutions en cohésion afin de faire de notre environnement de travail un lieu d'épanouissement professionnel.



**SECTION LOCALE 1244**



Source: 89Stocker

## **Besoin de responsables locaux supplémentaires pour le REER+ du Fonds de Solidarité**

**Chantal Leblanc**

**RL pour le Fonds de Solidarité, directrice du groupe technique,  
comité d'informations, comité de francisation**

Chères et chers collègues,

Il y a de la place pour plusieurs pour faire la promotion du REER+ du Fonds de Solidarité et franchement, ça serait tellement agréable de partager la tâche avec un ou plusieurs d'entre vous, car il y a du développement à faire à l'UdeM.

Ça consiste en quoi?

- Faire la formation initiale de trois jours, donnée par le Fonds.
- Faire la promotion du REER+ sans toutefois vous prendre pour un conseiller financier!
- Participer aux rencontres et aux formations additionnelles pour rester à jour.
- Aider les membres du 1244 à faire leur adhésion ou les renseigner comment ils peuvent la faire.

Combien de temps par semaine dois-je mettre?

Le temps que vous avez à y mettre parfois quelques minutes, parfois quelques heures, parfois pas du tout! Et une à deux journées lorsqu'il y a des formations (la première est de trois jours par contre) ou des rencontres (deux ou trois par année).

### SECTION LOCALE 1244



Source: 895tocker

Les avantages?

- Avoir de la formation sur les produits d'épargne et de retraite du Fonds et une dispense de l'Autorité des marchés financiers pour pouvoir faire la promotion du REER+.
- Avoir le soutien d'un coordonnateur du Fonds pour vous aider dans votre démarche.
- Être libéré par le Fonds et appuyé par le syndicat SEUM 1244 pour pouvoir faire les activités en lien avec celui-ci.
- Rencontrer d'autres RL à travers le Québec et des acteurs du Fonds qui vont vous motiver lorsque vous allez aux rencontres locales, régionales ou nationales.
- Participer à aider les collègues à épargner pour leur retraite et avoir le crédit de 30 % supplémentaire des deux paliers gouvernementaux tout en aidant l'économie du Québec à créer et à maintenir des emplois, équiper les compagnies québécoises de technologies de pointe, former leurs employés, etc.
- Soutenir d'autres initiatives sociales du Fonds.

Intéressé(e)? Plus de questions? N'hésitez pas à communiquer avec moi via Teams ou par courriel : [chantal.leblanc@umontreal.ca](mailto:chantal.leblanc@umontreal.ca)



Source: Pexels

### SECTION LOCALE 1244



Source: pixabay

## Suggestions littéraires

L'été s'installe tranquillement, les vacances sonnent à notre porte. Si vous cherchez de la lecture à mettre dans vos valises, voici nos suggestions que vous pourrez trouver dans les collections de nos bibliothèques, à l'UdeM!

Pour savoir comment les emprunter, rendez-vous sur ce guide des bibliothèques :

<https://bib.umontreal.ca/obtenir/pre-remise-renewement-retour>

Bonne lecture, et bonnes vacances!

Bouchard, S. (2022). *La prière de l'épinette noire*. Boréal.

<https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1341995923>

**Sommaire** : "L'épinette noire, gloire de la préhistoire, est une antenne qui nous relie à l'éternité. Elle nous insuffle une sagesse morose, une mélancolie du long cours. C'est l'arbre sur lequel je m'appuie, là où je repose mon esprit, mon dos brisé, mes jambes mortes. L'arbre sous lequel je bois ma tasse de thé, résolu, fatigué, heureux devant le petit feu qui sent si bon. Épinette noire de la Sainte-Corneille, épinette de l'écho du corbeau, bois de chauffage, épinette morte, perche de la maison conique, épinette de la boucane rassurante, bois dense et précieux qui consume le carburant des rangs solaires : tu es le Nord dans toute sa vérité épineuse. "

Dufour-Labbé, M.-A. (2024). *La soif que j'ai*. Le Cheval d'août.

<https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1428469001>

**Sommaire** : Boucher s'occupe seul de Flavie, sa fille d'un an. Reconverti en vendeur de voitures, il arrondit ses fins de mois en livrant de la drogue dans une résidence pour personnes âgées, rue Galt à Sherbrooke. Entre les biberons et une transaction louche, il lève le coude avec ses chums, dont il gère la vie sentimentale. Mais la DPJ menace de lui enlever son enfant et il doit choisir : prendre le droit chemin ou le champ.



### SECTION LOCALE 1244



Source: pixabay

Gagné, M. (2024). *Frappabord*. La Peuplade.

<https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1417642835>

**Sommaire** : « Province du Québec, 1942. Sur Grosse-Île, dans le fleuve Saint-Laurent qu'arpentent les sous-marins allemands, les gouvernements américain, britannique et canadien mettent en place un projet top secret. Des dizaines de scientifiques y sont réunis dans la plus grande discrétion, afin de mettre au point une arme bactériologique nouvelle. Des décennies plus tard, à l'occasion d'un épisode de canicule d'une ampleur inédite, des accès de rage bousculent la petite ville de Montmagny et ses alentours. Elle semble se propager comme une épidémie à mesure que les frappabords se multiplient. »

Gill, M.-A. (2019). *Chauffer le dehors*. La Peuplade.

<https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1089941338>

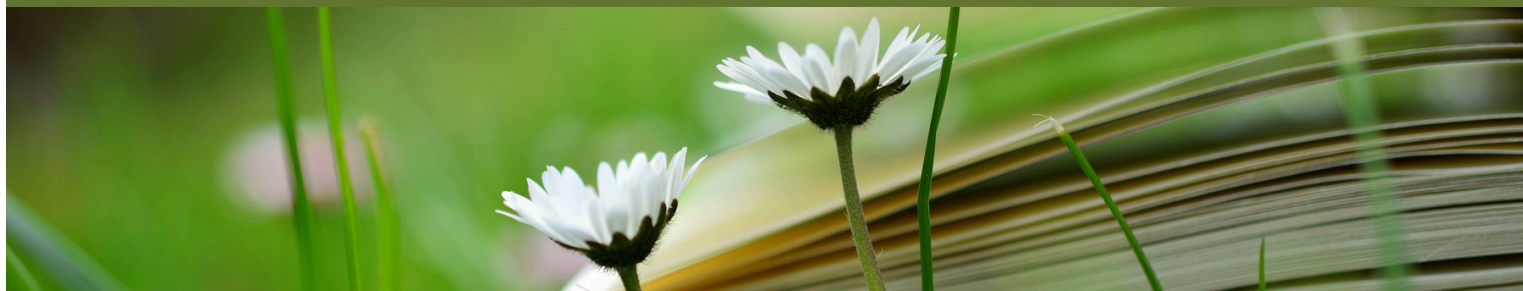
**Sommaire** : Dans le blizzard d'une peine d'amour, un texte unique qui renoue avec la vie. Elle souhaiterait faire encore partie du décor, s'inscrire dans l'ordinaire de chaque jour avec lui, trouver un remède aux morsures de sa douceur. Elle a peur de le croiser au dépanneur du village et que leurs corps provoquent une perpétuelle dernière fois. Dans sa tête, une question joue en boucle : comment se retrouver dans l'étendue de la fin ? Le dehors est posé comme seule réponse au dedans à broil. Pendant que la tempête gronde et que le temps panse lentement la déchirure, la voix de la forêt et des saisons donne à entendre quelque chose comme un début d'apaisement et de gratitude.

Goudreault, D. (2023). *Les lettres attachées : textes et réflexions*. Libre expression.

<https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1402219326>

**Sommaire** : « David Goudreault est un invité régulier à la très populaire émission Bonsoir bonsoir! Les textes qu'il y déclame ont grandement touché le public et circulé sur les réseaux sociaux. Ce recueil rassemble les quinze lettres écrites pour l'émission, accompagnées de réflexions révélatrices de l'auteur et d'illustrations en lien avec les textes. C'est une incursion privilégiée dans son univers, un passage de la scène à l'intime. »

### SECTION LOCALE 1244



Source: pixabay

Messier, W. S. (2024). *Le miraculé : récit*. Le Quartanier.  
<https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1425142405>

**Sommaire** : Pendant dix ans, j'ai failli mourir. Une vertèbre est restée cassée dans mon cou, à mon insu. Le moindre choc, le moindre faux mouvement auraient pu me sectionner la moelle épinière. J'avais quinze ans quand je l'ai appris. Avec le recul, mes souvenirs d'enfance ont acquis une aura menaçante. Les modules de jeux rouillés, les golden retrievers hyperactifs, les batailles au basketball, tout ça aurait pu me tuer. J'ai grandi dans les années quatre-vingt-dix, entre Granby, Cowansville et Dunham. J'aurais voulu raconter mon enfance comme une aventure remplie de cascades et d'explosions. Mais je n'ai bravé aucun danger. Je me suis occupé des poussins de la classe de maternelle, j'ai plongé dans des piscines hors-terre, j'ai arpenté les rues de ma banlieue pastel en écoutant du rap sombre. Puis, devenu adulte, j'ai écrit ce livre sur les accidents du corps, sur la chance, et aussi sur ma famille et l'amour qui nous illumine et qui a fait de moi un miraculé.

Meunier, H. (2021). *Olivia Vendetta*. Stanké.  
<https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1238125778>

**Sommaire** : "De retour d'exil, Olivia renoue avec de vieux amis, mais surtout avec de douloureux souvenirs en marge du conventum soulignant les vingt ans de la fin de son secondaire. Toutefois, les retrouvailles ne sont qu'un prétexte pour régler des comptes et mettre à exécution un plan de vengeance mûrement réfléchi. L'opération Club-Sandwich est en marche. Un roman où s'entremêlent la violence de l'adolescence, l'histoire d'un voyage initiatique et le récit d'une vengeance, avec les hits des années 90 en trame sonore."



### SECTION LOCALE 1244



Source: pixabay

Tremblay, E. (2023). *Le plein d'ordinaire*. Les Herbes rouges.  
<https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1375011583>

**Sommaire** : « C'est l'été à Boucherville, ce fameux été entre le secondaire et le cégep où on sent qu'on va devenir quelqu'un, mais on ne sait pas trop encore qui au juste. Mathieu travaille de nuit dans une station-service. Un emploi de choix pour faire l'expérience de la solitude et de l'aliénation. Mais ça s'endure : en cachette des caméras, il peut fumer à sa guise (trois grammes de pot par nuit, des cigarettes volées en masse), lire (parfois Guerre et paix, souvent un Tintin) et manger (il a quelques astuces pour piger dans les présentoirs). De toute façon, c'est temporaire. Mathieu le sait, il est promis à un grand avenir : il sera poète, pas de doute, ou peut-être philosophe comme son ami Dom. Pour y arriver, il doit entretenir une distance entre lui et le monde. Sauf avec Val, cette collègue qui lui a tellement tapé dans l'œil qu'il lui écrira certainement bientôt ses plus beaux poèmes. »



Source: Pexels



**SECTION LOCALE 1244**



Source: Towfiq Barbhuiya

## **Dates à retenir**

Les activités syndicales reprendront en septembre. Restez à l'affût!

Bonnes vacances!



Source: Pexels